

# LYCEE JOFFRE

## PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS PRIS EN APPLICATION DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02.07.2018 ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

**Acte n°71** : Le conseil émet un avis favorable pour l'organisation des actions pédagogiques 2018-2019 présentées.

**Acte n°72** : Le conseil approuve la répartition des crédits pédagogiques globalisés 2018.

**Acte n°73** : Le conseil adopte les modalités d'organisation de l'accompagnement personnalisé en classe de seconde pour la rentrée 2018.

**Acte n°74** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association laido Club.

**Acte n°75** : Le conseil approuve les modalités d'organisation et le budget prévisionnel pour le voyage à Lisbonne d'élèves de CPGE, du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2019, participation : 543,00 €/élève.

**Acte n°76** : Le conseil adopte le tarif de remplacement (perte) de la carte de lycéen, 5 €.

**Acte n°77** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association AMP Plongée.

**Acte n°78** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association APEI du Grand Montpellier.

**Acte n°79** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association ATSCAF.

**Acte n°80** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Catch Connexion.

**Acte n°81** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Dojo Aikido Traditionnel.

**Acte n°82** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Ecole Chevaleresque d'Art Martial Historique Européen.

**Acte n°83** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Harmonie Physique Santé Aquatique.

**Acte n°84** : Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Secouristes Cressois.

**Acte n°85:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Liu He Dao.

**Acte n°86 :** Le conseil approuve les modalités d'organisation et le budget prévisionnel pour le voyage en Grèce d'élèves latinistes et hellénistes du lycée, du 16 au 21 décembre 2018, participation : 594,00 €/élève.

**Acte n°87 :** Le conseil approuve les modalités d'organisation et le budget prévisionnel pour le voyage à Gérone d'élèves de la section OIB, du 13 au 14 septembre 2018, participation : 135,00 €/élève.

**Acte n°88:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Siu Lam Hung Khin.

**Acte n°89:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Sud Krav Maga.

**Acte n°90:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec l'association Sun Sud.

**Acte n°91:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec le collège Clémence Royer à Montpellier.

**Acte n°92:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer une convention de mise à disposition d'installations sportives avec le collège du Jeu de Mail à Montpellier.

**Acte n°93:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer deux conventions de partenariat avec le CDN de Montpellier, théâtre HTH, pour la mise à disposition d'un intervenant pour les élèves de l'option facultative théâtre de seconde d'une part, et de 1<sup>ère</sup> et de terminale d'autre part.

**Acte n°94:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer un contrat avec la société SETEC pour la location de compteurs connectés pour la mesure de la consommation d'eau et la mesure du chlore dans l'eau de la piscine.

**Acte n°95 :** Le conseil approuve les modalités d'organisation et le budget prévisionnel pour le voyage à Cambridge d'élèves de terminales à l'occasion de la Model United Nations Conference, du 12 au 17 septembre 2018, participation : 600,00 €/élève.

**Acte n°96 :** Le conseil approuve les modalités d'organisation et le budget prévisionnel pour le voyage à Péronne d'élèves de 1<sup>ères</sup> et de terminales (projet mémoriel Centenaire de la Première Guerre Mondiale), du 21 au 23 novembre 2018, participation : 272,36 €/élève.

**Acte n°97 :** Le conseil émet un avis favorable pour le renouvellement à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 de la concession d'occupation précaire d'un logement au profit de Mourad Maazouf, ARL, électricien au lycée.

**Acte n°98 :** Le conseil émet un avis favorable pour l'attribution à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 par nécessité absolue de service d'un logement à Laurent Lacas, ARL, chef de cuisine au lycée.

**Acte n°99 :** Le conseil approuve les modalités d'organisation et le budget prévisionnel pour le voyage à Barcelone d'élèves de la section OIB, du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019, participation : 260,00 €/élève.

**Acte n°100:** Le conseil autorise le chef d'établissement à signer un contrat de maintenance de l'installation d'alarme anti-intrusion avec la société GB Concept.

**Acte n°101 :** Le conseil approuve les modalités d'organisation et le budget prévisionnel pour le voyage à Paris d'élèves de 1<sup>ère</sup> te de terminale L, du 6 au 8 décembre 2018, participation : 250,00 €/élève.

**Acte n°102 :** Le conseil approuve la décision budgétaire modificative d'ajustement des crédits pédagogiques globalisés 2018.

**Acte n°105 :** Le conseil approuve le projet culturel fédérateur et structurant 2018-2019.

**Les originaux de ces actes peuvent être consultés à l'intendance du lycée Joffre.**

**Publication du 17 juillet 2018 au 16 septembre 2018.**

**Le Proviseur**



**Catherine GWIZDZIEL**

